

**AVIS DES MISES EN CANDIDATURE
ÉLECTIONS GÉNÉRALES (lundi 30 novembre, 2020)
(www.fransaskois.sk.ca)**

NOMBRE DE POSTES À COMBLER :

Une (1) présidence et quinze (15) députées ou députés communautaires.

Les districts électoraux de **Prince Albert, Saskatoon et Regina** doivent élire deux députées ou députés chacun.

Les districts électoraux suivants doivent chacun élire une députée ou un député :
Ponteix, Gravelbourg, Bellegarde, la Trinité, Battleford, Bellevue, Debden, Zenon Park et Moose Jaw.

POSTE DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de la présidence de l'Assemblée communautaire fransaskoise. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** par courriel.

M. Pierre Tomson, Directeur général des élections

Téléphone : (613) 241-2251 poste 225

Courriel : dge-cf@pgf.ca

DISTRICT N° 1 PONTEIX

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de PONTEIX. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau des Auvergnois ou à l'adresse postale C.P. 603, Ponteix (Saskatchewan) S0N 1Z0 ou par télécopieur ou par courriel.

M. Walter Chizinni, Direction de scrutin

Téléphone : 306-625-3340

Télécopieur : 306-625-3965

Courriel : auvergnois@sasktel.net

DISTRICT N° 2 GRAVELBOURG-WILLOW BUNCH

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de GRAVELBOURG-WILLOW BUNCH. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de l'Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg ou à l'adresse postale C.P. 176, Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0 ou par télécopieur ou par courriel.

M. Melchior Niyonkuru, Direction de scrutin

Téléphone : 306-648-3103

Télécopieur : 306-649-3258

Courriel : acfg1@sasktel.net

DISTRICT N° 3 BELLEGARDE

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de BELLEGARDE. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de l'Association francophone de Bellegarde ou à l'adresse postale C.P. 6, Bellegarde (Saskatchewan) S0C 0J0 ou par télécopieur ou par courriel.

Mme Phoebe Reimer, Direction de scrutin

Téléphone. : 306-452-6324

Télécopieur : 306-452-6132

Courriel : agente@acfbellegarde.com

DISTRICT N° 4 LA TRINITÉ

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de la TRINITÉ. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** à l'adresse postale C.P. 37, St-Denis (Saskatchewan) S0K 3W0 ou par courriel.

M. Mario Lepage, Direction de scrutin

Téléphone : 306-361-6310

Courriel : lepage.musik@gmail.com

DISTRICT N° 5 REGINA

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour les deux postes de députée ou député communautaire du district électoral de REGINA. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de l'ACFR ou à l'adresse postale 1440, 9^e Avenue Nord, bureau 206, Regina (Saskatchewan) S4R 8B1 ou par télécopieur ou par courriel.

Mme Elma Bos, Direction de scrutin

Téléphone : 306-566-6020

Télécopieur : 306-569-2402

Courriel : direction@acfr.ca

DISTRICT N° 6 SASKATOON

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour les deux postes de députée ou député communautaire du district électoral de SASKATOON. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de la Fédération des francophones de Saskatoon ou à l'adresse postale 308, 4^e Avenue Nord, bureau 212, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2L7 ou par télécopieur ou par courriel.

M. Arnaud Coullaut, Direction de scrutin

Téléphone : 306-653-7440

Télécopieur : 306-664-6447

Courriel : direction@francosaskatoon.ca

DISTRICT N° 7 BATTLEFORD

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de BATTLEFORD. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** à l'adresse postale 1881, 99^e Rue à North Battleford (Saskatchewan) S9A 0R9 ou par courriel.

Mme Véronique Bernier, Direction de scrutin

Téléphone : 306-445-6436

Courriel : centrefranconb@sasktel.net

DISTRICT N° 8 PRINCE ALBERT

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour les deux postes de députée ou député communautaire du district électoral de PRINCE ALBERT. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de la Société canadienne-française de Prince Albert ou à l'adresse postale l'adresse postale suivante : 29 11e rue Est, Prince Albert (Saskatchewan) S6V 0Z8 ou par télécopieur ou par courriel.

M. Christian Fure, Direction de scrutin

Téléphone : 306-763-0337

Télécopieur : 306-763-1993

Courriel : scfpa@sasktel.net

DISTRICT N° 9 BELLEVUE

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de BELLEVUE. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau du Centre francophone BDS ou à l'adresse postale C.P. 127, Bellevue (Saskatchewan) S0K 3Y0 ou par télécopieur ou par courriel.

Mme Soraya Ellert, Direction de scrutin

Téléphone. : 306-423-5303

Télécopieur : 306-423-5606

Courriel : direction@cfbds.ca

DISTRICT N° 10 DEBDEN

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de DEBDEN. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau du Centre culturel francophone de Debden ou à l'adresse postale C.P. 337, Debden (Saskatchewan) S0J 0S0 ou par télécopieur ou par courriel.

Mme Amélie Patrick, Direction de scrutin

Téléphone. : 306-724-2020

Télécopieur : 306-724-2220

Courriel : ccfdeb@sasktel.net

DISTRICT N° 11 ZENON PARK

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de ZENON PARK. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de l'Association fransaskoise de Zenon Park ou à l'adresse postale C.P. 68, Zenon Park (Saskatchewan) S0E 1W0 ou par télécopieur ou par courriel.

Mme Daniele Lebel, Direction de scrutin

Téléphone : 306-767-2203

Télécopieur : 306-767-2425

Courriel : afzp@sasktel.net

DISTRICT N° 12 MOOSE JAW

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature pour le poste de députée ou député communautaire du district électoral de MOOSE JAW. Les mises en candidature seront reçues **du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 09 octobre 2020, 16 h** en personne au bureau de l'Association fransaskoise de Moose Jaw ou à l'adresse postale 450, 3^e Avenue N.O., Moose Jaw (Saskatchewan) S6H 1K4 ou par courriel.

Mme Corinne Dourlent, Direction de scrutin

Téléphone. : 306-692-8112

Courriel : acfmoosejaw@gmail.com

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR SE PORTER CANDIDAT.E AU POSTE DE LA PRÉSIDENTE OU À UN POSTE DE DÉPUTÉ.E COMMUNAUTAIRE :

Toute candidate ou tout candidat doit répondre aux exigences suivantes :

1. Les dix (10)* personnes, appuyant la nomination à un poste de députée/député, doivent être des membres tels que définis à l'Article 3.4 du Règlement électoral¹, résidant dans le district électoral où le candidat ou la candidate désire porter sa candidature et répondre aux exigences de l'Article 14²; ou, selon le cas,
2. Les dix (10) personnes, appuyant la nomination à la présidence, doivent être des membres tels que définis à l'Article 3.4 du Règlement électoral¹, qui proviennent d'au moins trois (3) districts électoraux différents et répondent aux exigences de l'Article 14²;
3. Parler le français;
4. Être âgée/âgé d'au moins 18 ans ou avoir cet âge le jour de l'élection;
5. Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois (pour le poste de la présidence); ou, selon le cas,
6. Résider depuis six mois dans le district électoral pour lequel il ou elle se porte candidate ou candidat.
7. S'intéresser à promouvoir le fait français;
8. Respecter les buts fondamentaux de l'ACF;
9. Ne pas être en état de faillite;
10. Si élue/élu à un poste, d'accepter d'occuper le poste pour lequel il ou elle a été mise/mis en candidature;
11. Si élue/élu à un poste, d'accepter de se conformer aux exigences stipulées à l'Article 10 des Statuts de l'ACF « Cumul de fonctions ».
12. Inclure l'original de la vérification de son casier judiciaire avec son Formulaire C.

* Dans les districts qui ont un nombre limité de membres, la Direction générale des élections peut, à sa discrétion, accepter un nombre réduit de personnes qui appuient une candidature.

1 - Extrait de l'article du Règlement électoral 2020

3.4. Définition de membre aux fins de ce Règlement

Pour fins de clarté et en conformité avec les Statuts et règlements de l'ACF et les pratiques antérieures, est un membre :

- a) toute personne inscrite sur le registre des membres, tel que défini à l'Article 12 des Statuts & Règlements.

ainsi que

- b) toute personne qui, à compter de l'émission de l'avis de scrutin (Article 22), voit son formulaire de déclaration du droit d'électrice et d'électeur (Formulaire H) approuvé par la Direction générale des élections ou la Direction de scrutin ou la scrutatrice ou le scrutateur.

2 - Article 14 : Qui peut appuyer une mise en candidature

Tout membre dont le nom est inscrit dans le registre électoral en vigueur identifié à l'article 12 des Statuts et règlements de l'ACF peut appuyer une mise en candidature en autant qu'elle ou qu'il réponde aux exigences suivantes :

1. Comprendre le français;
2. Être âgée d'au moins 18 ans;
3. Résider depuis six mois dans le district électoral pour appuyer une candidature à un poste de députée ou député;
4. Résider depuis six mois en Saskatchewan pour appuyer une candidature au poste de la présidence;
5. Déclarer son intérêt à promouvoir le fait français;
6. Respecter les buts fondamentaux de l'ACF.